RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Arrêté du 17 SEP. 2013

portant désignation du site Natura 2000

plateau du Lizon

(zone de protection spéciale)

NOR : DEVL1322016A

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation site Natura 2000 « Plateau du Lizon » (zone de protection spéciale FR 4312026) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/30 000 et les deux cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département du Jura : Crozets, Cuttura, Lavans-lès-Saint-Claude, Leschères, Moirans-en-Montagne, Ponthoux, Pratz, Ravilloles, Saint-Claude, Saint-Lupicin.

Article 2

La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du site Natura 2000 « plateau du Lizon» figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

Les cartes visées à l'article 1er ainsi que la liste des espèces d'oiseaux visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture du Jura, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 SEP. 2013

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aménagement,
du logement et de la nature,

J.-M. Michel

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000
FR4312026 Plateau du Lizon
(zone de protection spéciale)

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1er alinéa) du code de l'environnement

A072	Bondrée apivore	*Pernis apivorus*
A073	Milan noir	*Milvus migrans*
A074	Milan royal	*Milvus milvus*
A103	Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*
A104	Gélinotte des bois	*Bonasa bonasia*
A223	Chouette de Tengmalm	*Aegolius funereus*
A236	Pic noir	*Dryocopus martius*
A238	Pic mar	*Dendrocopos medius*
A338	Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*

Fait le 17 SEP. 2013

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aménagement,
du logement et de la nature,

J.-M. Michel

SITE NATURA 2000
PLATEAU DU LIZON (ZPS)
FR4312026(Jura)
carte d'assemblage
carte au 1/50000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS
Signé le :

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur Général de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Jean-Marc MICHEL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

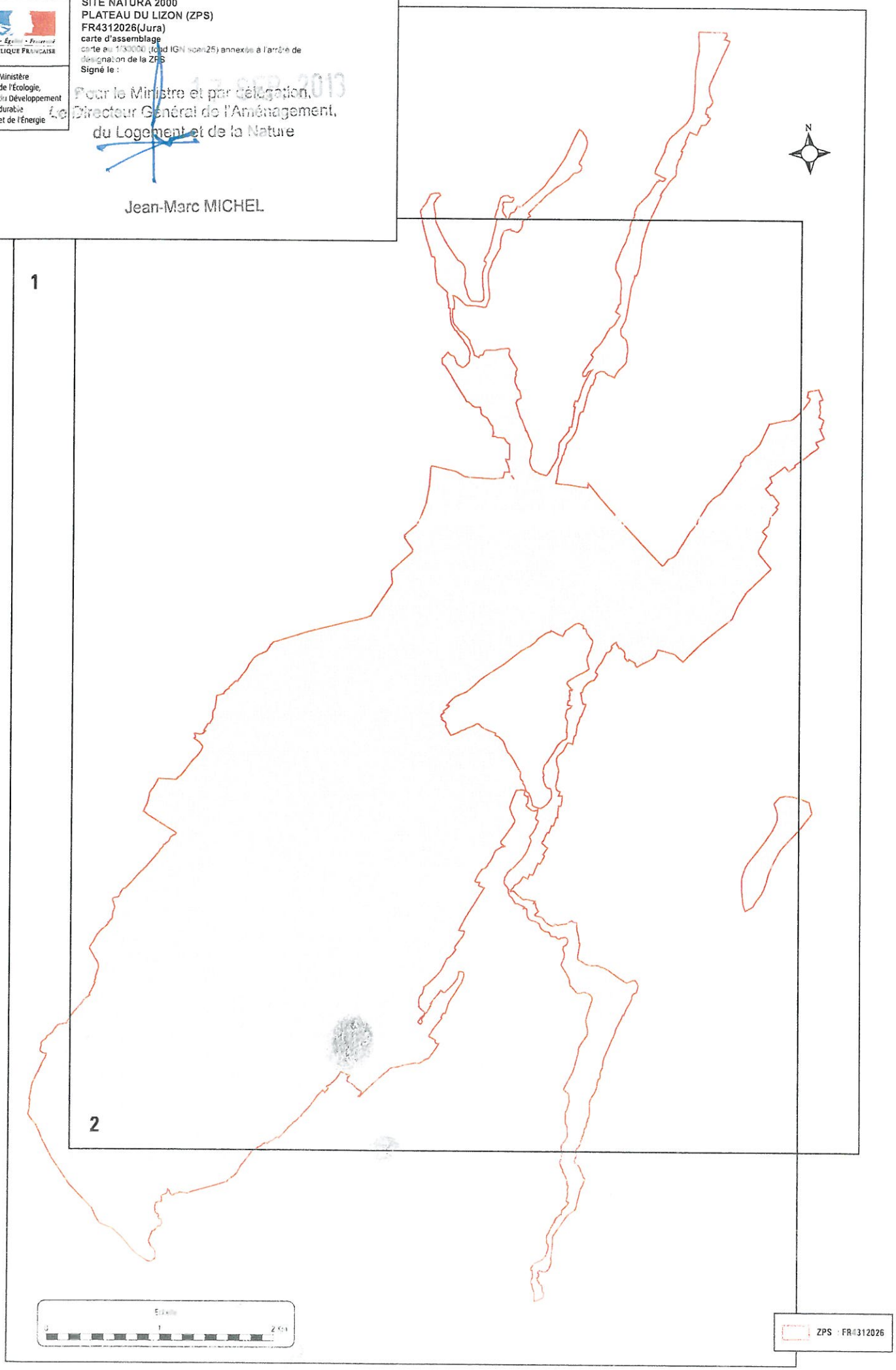

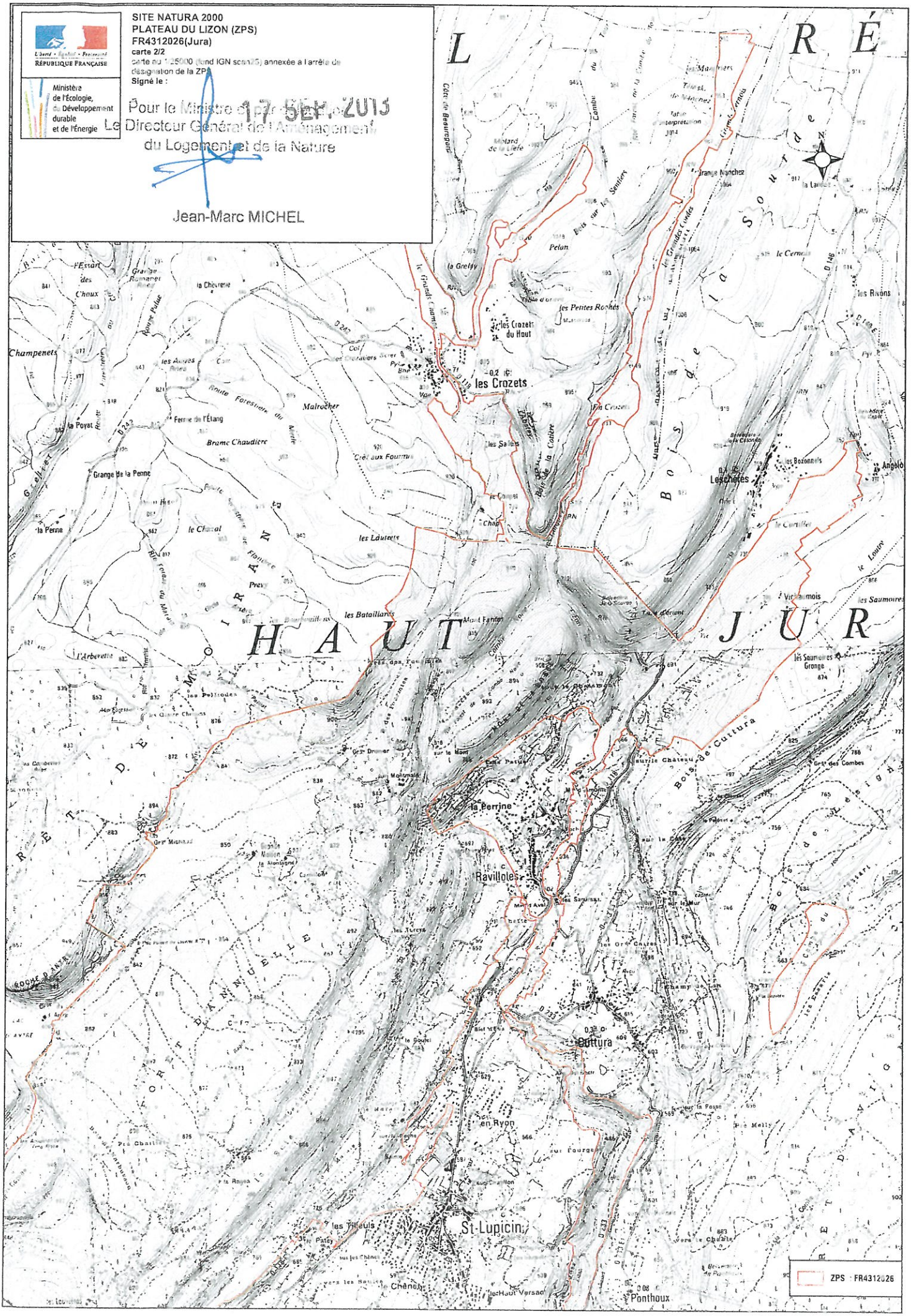
SITE NATURA 2000
PLATEAU DU LIZON (ZPS)
FR4312026(Jura)
carte 2/2
carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS
Signé le :
Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Général de l'Aménagement du Logement et de la Nature
Jean-Marc MICHEL
17 SEP. 2013
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
HAUT JURÉ
les Crozets
Leschères
la Perrine
Ravilloles
Cuttura
St-Lupicin
Ponthoux
Bois de la Sourde
Bois de Cuttura
ZPS : FR4312026

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

SITE NATURA 2000
PLATEAU DU LIZON (ZPS)
FR4312026(Jura)
carte 1/2
carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS
Signé le :

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

17 SEP. 2013
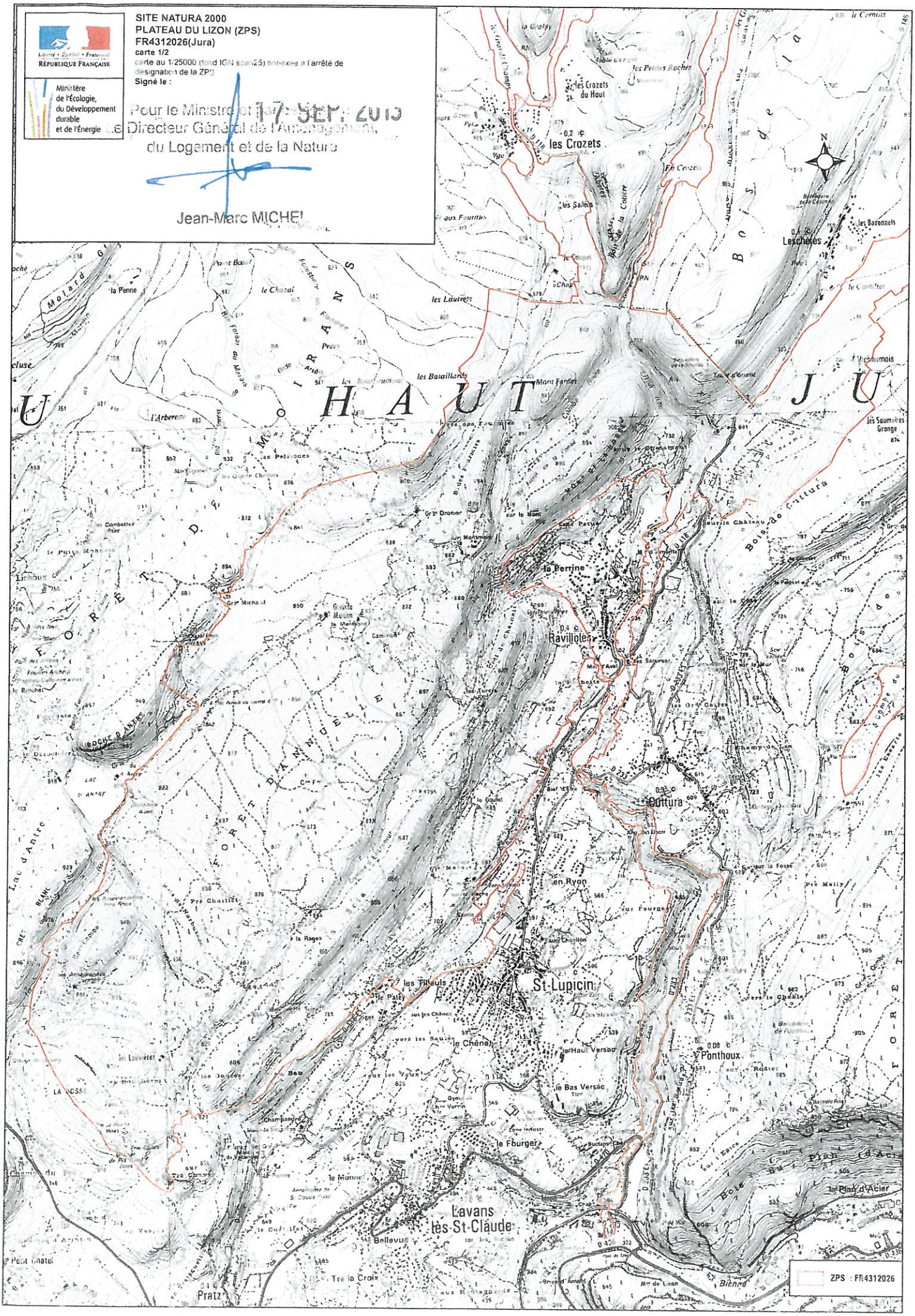
Jean-Marc MICHEL